

ARRÊTÉ N° 2025_146

RELATIF AU TRANSFERT DE LA DÉLÉGATION ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ AU PÔLE RESSOURCES ET STRATÉGIES TRANSVERSALES

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du président du conseil départemental n° 2024-023 du 15 janvier 2024 relatif à la transformation de la mission égalité diversité inclusion en délégation à l'égalité et à la citoyenneté ;

Vu l'élection le 1^{er} juillet 2021 de M. Stéphane Troussel à la présidence du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ;

Vu l'arrêté du président du conseil départemental n° 2024-446 du 29 novembre 2024 donnant délégation de signature à M. Olivier Veber, directeur général des services du Département ;

Vu le rapport de présentation concernant l'intégration de la délégation à l'égalité et à la citoyenneté au pôle ressources et stratégies transversales ;

Vu les avis émis par le collège des représentants du personnel et par le collège des représentants de la collectivité lors de la séance du comité social territorial du 6 décembre 2024 ;

Sur proposition du directeur général des services du Département ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. - Il est procédé au transfert de la délégation à l'égalité et à la citoyenneté au sein du pôle ressources et stratégies transversales, selon l'organigramme annexé.

ARTICLE 2. - Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 093-229300082-20250418-2025_146-AR



ARTICLE 3. - Le directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Département.

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,

Date d'affichage du présent acte,
le

Date de notification du présent acte,
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,
le